

Le programme **Création** appuie la création de nouvelles œuvres ou l'élaboration de projets en cours dans toutes les disciplines par des artistes professionnels et des groupes artistiques.

## **Annnonce des résultats**

Dans un délai de trois mois suivant la date limite

## **Type de subvention**

- Artistes en début de carrière
- Artistes établis

## **Montants de la subvention**

- Artistes en début de carrière – jusqu'à 7 500 \$
- Artistes établis – jusqu'à 15 000 \$

## **Candidats** – qui peut présenter une demande

- Artistes professionnels
- Groupes artistiques professionnels
- Gardiens du savoir autochtone

## **Activités** – activités pour lesquelles vous pouvez présenter une demande

- Création
- Recherche axée sur la créativité
- Élaboration de projet

## **Charges** – ce qui est admissible

Coûts directs liés au projet en cours

## **Évaluation** – comment les décisions sont prises

Votre demande de subvention au programme Création sera évaluée par un comité d'évaluation par des pairs sur les critères suivants :

- Valeur artistique
- Répercussion
- Faisabilité

Remarque : Pour de plus amples renseignements, consultez [le Manuel d'évaluation par des pairs](#).

## Ressources

### Accessibilité

Si vous êtes sourd ou atteint d'un handicap, vous êtes admissible à faire une demande pour des fonds qui permet de contribuer aux coûts de soutiens et de services nécessaires.

### Demande de subvention hors ligne

Le CAM fournit des formulaires de demande hors ligne (soit en format PDF ou copie papier) aux candidats ayant un accès limité à Internet ou qui n'ont pas un accès raisonnable à une source publique d'Internet, par exemple une bibliothèque municipale.

### Consultants de programmes

Si vous avez besoin l'aide pour votre demande, un consultant peut vous rencontrer afin de discuter de votre proposition de projet ou de revoir une ébauche de votre demande. Comme les consultants sont très sollicités à l'approche de la date limite de présentation des demandes, nous vous recommandons de nous appeler dès que possible.

### Service assistance « Help Desk »

Pour communiquer avec le consultant de programme concerné, obtenir de l'aide technique avec Manipogo (le système de demande en ligne du CAM), demander un formulaire de demande hors ligne ou une [aide financière en vertu du programme accessibilité](#), communiquez avec notre service d'assistance pendant nos heures normales de bureau (8 h 30 à 16 h 30, du lundi au vendredi).

### Service d'assistance

No de téléphone : 204-945-2237

Sans-frais: 1-866-994-27-87

Courriel : [helpdesk@artscouncil.mb.ca](mailto:helpdesk@artscouncil.mb.ca)

---

## Contenu du formulaire de demande

Le CAM reçoit les demandes de subvention par le biais de Manipogo, notre système de demandes en ligne. Pour présenter une demande, vous devez créer un profil dans le système de demandes en ligne.

### 1. Renseignements sur le projet

Vous devrez sélectionner le type de subvention pour lequel vous demandez, le titre de votre projet, les discipline(s) artistique(s) la (les) plus pertinente(s) à cette demande, et la date de début et de fin du projet, le type d'activité au sein de votre projet, et l'étape d'élaboration du projet.

De plus, vous devrez aborder les sujets suivants dans votre demande:

- Antécédents, influences et activités antérieurs pertinents à cette demande (500 mots)
- Description du projet (750 mots)
- Paiements et conditions de travail (100 mots)
- Permission et consentement (fichiers à télécharger)
- Les étapes clés du projet, y compris la recherche et les déplacements, s'il y a lieu. (250 mots)
- Quels sont vos liens avec les cultures ou les collectivités représentées dans votre projet? (200 mots) Si votre projet implique des collectivités, des cultures ou des pratiques culturelles différentes de celles de votre propre collectivité ou culture, montrez comment vous abordez la matière en faisant preuve d'intégrité culturelle (200 mots, le cas échéant)
- Renseignements supplémentaires qui n'ont pas été posées et qui sont essentielles à la compréhension de votre demande (250 mots)

### 2. Renseignements sur les collaborateurs

### 3. Vous devrez décrire qui sera impliqué ou participera au projet. Expliquez pourquoi vous avez choisi de travailler avec eux et ce qu'ils contribuent au projet (750 mots). Vous devrez inclure les biographies des collaborateurs clés. Budget

On vous demandera de remplir le formulaire de budget. Le formulaire de budget standard sert à la plupart des programmes du CAM; certaines sections peuvent ne pas s'appliquer à votre projet. Veuillez inscrire des montants au dollar près seulement; n'incluez pas les cents. Au besoin, ajoutez de brèves clarifications concernant des lignes de budget particulières dans les champs de description.

---

#### 4. Matériel d'appoint

Le matériel d'appoint doit comprendre des exemples d'œuvres/activités courantes pertinentes à votre demande de subvention; il peut inclure des œuvres/activités d'autres artistes ou associés clés. Vous pouvez inclure des œuvres/activités antérieures pour donner un contexte à votre demande.

Vous devez soumettre un minimum d'un et un maximum de trois pièces comme matériel d'appoint.

Les éléments suivants sont considérés comme **un seul élément** :



jusqu'à 5 images numériques **OU**



jusqu'à 15 pages de texte **OU**



jusqu'à 4 minutes

Par exemple, vos trois éléments peuvent représenter un total de 15 images, 45 pages de texte ou 12 minutes d'audio et de vidéo. Vous pouvez également soumettre une combinaison d'images, de texte et d'enregistrements, à condition de ne pas dépasser les limites d'audio ou de vidéo

Vous devrez décrire le rapport entre le matériel d'appoint et la présente demande. (500 mots)

---

## Questionnaire d'évaluation

Votre demande sera évaluée par un comité d'évaluation composé de collègues artistes et de professionnels des arts. Ils utiliseront les énoncés suivants établies pour chaque programme pour prendre leurs décisions. Les évaluateurs n'examineront que les énoncés qui s'appliquent directement à votre demande. Tout est mis en œuvre pour que les demandes soient évaluées équitablement. Le CAM accepte les décisions du comité comme étant finales.

1. Le candidat propose une expérimentation innovatrice et prometteuse. Tenez compte des considérations suivantes, par exemple :
  - Le projet comporte-t-il un risque artistique?
  - Est-ce qu'il repousse les limites?
  - Est-il original ou innovateur?
2. Une vision artistique, thématique et conceptuelle claire se trouve à la base de cette demande. Tenez compte des considérations suivantes, par exemple :
  - La demande explique-t-elle clairement comment elle explorera une pratique artistique contemporaine ou traditionnelle?
  - Le candidat explique-t-il ses choix?
  - Y a-t-il une logique claire derrière le projet?
3. Le candidat possède les compétences techniques et la rigueur artistique nécessaires pour compléter ce projet.
4. Le projet proposé a une valeur artistique. Tenez compte des considérations suivantes, par exemple :
  - Le projet proposé contribuera-t-il à l'épanouissement artistique du candidat?
  - Aborde-t-il des thèmes et des enjeux pertinents pour le public ou pour la pratique artistique du candidat?
  - Contribuera-t-il à la forme d'expression artistique?
5. Le candidat a envisagé de façon adéquate les enjeux liés à l'intégrité culturelle.
  - Consultez la page des ressources pour de plus amples renseignements sur [l'intégrité culturelle et la définition du CAM](#).
6. Le projet proposé permet de développer des liens significatifs qui ont le potentiel de produire de futures occasions artistiques.

7. Le projet proposé contribuera au développement artistique du candidat ou (si le candidat est un organisme) renforcera la capacité de l'organisme à remplir son mandat.
8. La proposition fait montre d'une recherche et d'une planification approfondies. Tenez compte des considérations suivantes, par exemple :
  - Est-ce que le plan de travail identifie et aborde toutes les étapes clés du projet?
9. Le budget reconnaît correctement les coûts et recettes probables du projet. Tenez compte des considérations suivantes, par exemple :
  - Le candidat a-t-il tenu compte de façon adéquate des paiements et conditions de travail de l'artiste?
10. Le candidat a les ressources pour compléter le projet proposé. Tenez compte des considérations suivantes, par exemple :
  - La demande reflète-t-elle la débrouillardise du candidat et sa capacité à trouver des moyens pratiques et créatifs de surmonter les obstacles?
  - Le candidat a-t-il l'appui de présentateurs, d'associés et des organismes d'accueil?